

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2013**

Délibération
n° 2013.10.185

**Régie du camping
communautaire :
approbation du
rapport annuel 2012**

LE DIX SEPT OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 octobre 2013**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Catherine DESCHAMPS à Patrick BOUTON, Jacques DUBREUIL à Jacques NOBLE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Catherine PEREZ à Frédéric SARDIN, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS

Excusé(s) représenté(s) :

Denis DOLIMONT par Maryse ROUX, Janine GUINANDIE par Victor KERRIGUY

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMADI, Zahra SEMANE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 OCTOBRE 2013

**DELIBERATION
N° 2013.10.185**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TOURISME

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

REGIE DU CAMPING COMMUNAUTAIRE : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2012

Par délibération du 31 mars 2011, le conseil communautaire a approuvé la création de la régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du camping communautaire, conformément aux dispositions des articles L.2221-11 à L. 2221-14 et R. 2221-63 à R. 2221-94 du code général des collectivités territoriales.

Le rapport annuel de la régie du camping communautaire comprend les parties suivantes :

- bilan de l'activité commerciale,
- les taux de remplissage,
- la fréquentation du camping caravanning.

Vu l'avis du conseil d'exploitation du 3 décembre 2012.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 26 septembre 2013.

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 8 octobre 2013,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport annuel de la régie du camping communautaire, pour l'exercice 2012.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

23 octobre 2013

Affiché le :

23 octobre 2013

RAPPORT ANNUEL DE LA REGIE DU CAMPING COMMUNAUTAIRE

Depuis le 4 avril 2011, le GrandAngoulême a créé une régie dotée de la seule autonomie financière chargée d'assurer la gestion du camping du Plan d'Eau.

La saison 2012 est la 2^{ème} saison de fonctionnement sous ce statut.

Ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre, le fonctionnement du camping est assuré par 2 agents :

- Flore QUENEUILLE, responsable du camping, sous contrat à durée indéterminée de droit privé,
- Fabien ROBLÈS, agent polyvalent, régisseur suppléant, sous contrat à durée déterminée (9 mois) de droit privé.

En juillet et août, 3 saisonniers sont venus renforcer l'équipe titulaire et ont été affectés aux tâches d'entretien, à l'animation du club enfants et à l'accueil des clients.

Le bilan de l'activité commerciale de l'exercice 2012 s'établit ainsi :

| | | |
|-----------------------------|--------------|-----------------------|
| Nombre de nuitées : | 16 367 | (2011 : 11 988 €) |
| CA camping-caravaning : | 51 685 € HT | (2011 : 35 469 € HT) |
| CA camping-car : | 19 091 € HT | (2011 : 14 195 € HT) |
| CA mobil home : | 75 943 € HT | (2011 : 67 454 € HT) |
| CA total : | 146 719 € HT | (2011 : 117 118 € HT) |
| Recette de taxe de séjour : | 5 029 € | (2011 : 3 494 €) |

Les taux de remplissage se définissent de la manière suivante :

- TR camping-caravaning : nombre de nuits / (nombre total de parcelles x nombre de jours d'ouverture)
- TR camping car : nombre de nuits/ (nombre total de place x nombre de jours d'ouverture)
- TR Mobil home : (nombre de nuits / nombre total de mobil home x nombre de jours d'ouverture)

TR camping-caravaning : 20,72 % (2011 : 12,26 %)

TR camping car : 73,85 % (2011 : 79,02 %), 4 places ont été ajoutées en 2012, passage de 10 à 14 emplacements

TR Astria : 86,12 % (2011 : 54,21 %)

TR Loggia : 44,04 % (2011 : 42,62 %)

TR Visio/Hélios : 41,97 % (2011 : 30,49 %)

.../...

La fréquentation camping caravanning reste encore insuffisante au regard des 101 emplacements disponibles d'où le faible taux de remplissage.

Le taux d'occupation des emplacements camping-car se maintient à un niveau intéressant malgré une augmentation de 4 places.

Les mobil homes de type Astria, 2-4 places sont très demandés et présentent un taux d'occupation de 86,12 %.

A contrario, les mobil homes de type Loggia, Visio et Hélios sont moins demandés et dépassent seulement 40 % de taux de remplissage. 59 % des clients viennent en couple et les Astria sont adaptés à cette clientèle. Les autres mobil homes sont occupés par les familles (31 % des clients) ou par une clientèle ouvrière qui occupe l'hébergement à plusieurs personnes.

La clientèle française est majoritaire et représente 88 % de la fréquentation.

Suivent les clientèles : Allemande : 3 %, Britannique : 3 %, Belge : 2,3 % et Néerlandaise : 1,9 %.

L'ouverture du site web avec possibilité de réservation en ligne était essentiel pour la communication sur l'équipement. 31 % de la clientèle ont connu le camping via internet.

Les clients utilisent peu ou pas les annuaires, 5 % de la clientèle seulement utilisent ces supports.

Un retour de clients ayant fréquenté le camping en 2011 est constaté.